



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

15 JUL. 2017

Valence, le 7 juillet 2017

académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Drôme

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale de la Drôme par interim

**Division de
l'organisation
scolaire - 1^{er} degré**

Rythmes scolaires
rentrée 2017
Affaire suivie par
S. JAMON

Téléphone
04 75 82 35 12
Télécopie
04 75 82 35 10

Courriel :
ce.26l-moyens-1deg@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité Brunet
BP 1011
26 015 Valence Cedex

Adresse des bureaux :
Place Louis Le Cardonnel
Cité Brunet
26 015 Valence Cedex

Conformément à l'article D 521-11 du code de l'éducation et en référence à l'arrêté n°2017-01 du 6 juillet 2017 publié au recueil des actes de la préfecture de la Drôme, l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Drôme par interim, reconduit, à compter du 1er septembre 2017 pour un an, soit jusqu'au 31 août 2018, les horaires scolaires pour les écoles de votre commune comme suit :

EMPU E.M.PU 0261184W

Lundi : 8h30-11h30 13h30-16h30
mardi : 8h30-11h30 13h30-16h30
mercredi : 8h30-11h30
jeudi : 8h30-11h30 pas de cours
vendredi : 8h30-11h30 13h30-16h30

GEORGES BRASSENS E.E.PU 0260992M

Lundi : 8h30-11h30 13h30-16h30
mardi : 8h30-11h30 13h30-16h30
mercredi : 8h30-11h30
jeudi : 8h30-11h30 pas de cours
vendredi : 8h30-11h30 13h30-16h30

Pour le Recteur et par délégation,
Le directeur académique
des services de l'éducation nationale par interim,

Nicolas WISMER

**Monsieur le Maire
Place de la Mairie
26260 CLERIEUX**

**CPI : Madame l'inspectrice Madame Allafort-Duverger de l'éducation nationale de
la circonscription de Pays de Romans**